

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 08/11/2024 - 12801 - 2021 B 00408 - 894 258 938 - 4D SECRETARIAT

4D-SECRETARIAT

EURL au capital social de 10 000 euros

Dont le siège social est situé au 5 rue du Château d'eau

45520 CHEVILLY

Immatriculé sous le numéro 894 258 938 au RCS d'ORLEANS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

L'an deux mil vingt-quatre,

Le quatorze juin à dix heures,

Madame Christelle SAUSSET demeurant 5 rue du Château d'eau 45520 CHEVILLY, associée unique de la société 4D-SECRETARIAT, a pris les décisions concernant l'ordre du jour suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce
- Affectation des résultats

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérante sur l'activité et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes annuels tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérante sur les conventions visées par les articles L.227-10 et suivants du Code du Commerce, en prend acte.

Chacune de ces conventions, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à la somme de - 7 757 € comme suit :

✎ Au compte « autres réserves » soit - 7 757.00 €

Qui, après affectation de ce résultat, s'élève à 7 883 €.

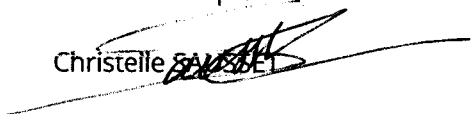
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

L'associé unique

Christelle SAUSSET



COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

EURL 4D SECRETARIAT

5 rue du Château d'Eau

45520 CHEVILLY

Tél. 06.81.44.30.43

APE : 8211Z

Siret : 89425893800014



Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre d'Orléans

45073 ORLEANS CEDEX 2

Tél. 02 38 51 82 82

Fax. 02 38 51 87 51

Courriel. cabinet.javer@javer.fr

Web. www.javer.fr



Sommaire

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
2. Détail des comptes	19
Bilan détaillé	21
Compte de résultat détaillé	23
Soldes intermédiaires de gestion	25
3. Dossier de gestion	27
Dossier de gestion	29
4. Liasse fiscale	41



COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 16/12/2001, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société EURL 4D SECRETARIAT relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 13 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	38 288
Chiffre d'affaires	83 582
Résultat net comptable (Perte)	-7 757

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Orléans Cedex 2
Le 10/05/2024

Signé électroniquement le 10/05/2024 par
Christine Esquerre

ESQUERRE CHRISTINE
EXPERT COMPTABLE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	19 715	8 620	11 095	17 342
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 020		1 020	1 020
Créances rattachées aux participations	2 914		2 914	20 037
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 649	8 620	15 029	38 399
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				720
Autres créances	1 267		1 267	497
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	21 992		21 992	20 592
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	23 259		23 259	21 809
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	46 908	8 620	38 288	60 208
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	15 640	8 594
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-7 757	7 046
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	18 883	26 640
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 610	15 232
Emprunts et dettes financières diverses (3)	230	230
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361	4 048
Dettes fiscales et sociales	4 204	6 908
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		7 150
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	19 405	33 568
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	38 288	60 208
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 750	33 568
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 655	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		39
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 4D SECRETARIAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 38 288 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 7 757 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 715			19 715
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 715			19 715
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	21 057		17 122	3 934
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	21 057		17 122	3 934
ACTIF IMMOBILISE	40 772		17 122	23 649

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			17 122	17 122
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			17 122	17 122

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
ACDC ADVICE 45520 CHEVILLY	10 000	-51 673	10,00	1 075
SCI DOWEN 45520 CHEVILLY			0,00	

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 373	6 247		8 620
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 373	6 247		8 620
ACTIF IMMOBILISE	2 373	6 247		8 620

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 181 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 914		2 914
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 267	1 267	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	4 181	1 267	2 914
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INT.COURUS/CRE.SOC.PARTIC	877
Total	877

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 405 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	14 610	2 860	11 750	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361	361		
Dettes fiscales et sociales	4 204	4 204		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	230	230		
Produits constatés d'avance				
Total	19 405	7 655	11 750	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	583			
(**) Dont envers les associés	230			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 230 euros.

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des comptes

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
218300 - MAT.BUREAU & INFORMATIQU	19 714,71		19 714,71	19 714,71
281830 - AMORT.MAT.BUREAU & INFOR		8 619,97	-8 619,97	-2 372,80
	19 714,71	8 619,97	11 094,74	17 341,91
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
261000 - PARTS ACDC ADVICE	1 000,00		1 000,00	1 000,00
261100 - PARTS SCI DOWEN	20,00		20,00	20,00
267800 - INT.COURUS S/CREANCE PA				57,16
268100 - CREANCES RATT.SOC.PARTI	2 037,16		2 037,16	19 980,00
268800 - INT.COURUS/CRE.SOC.PARTI	877,10		877,10	
	3 934,26		3 934,26	21 057,16
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 648,97	8 619,97	15 029,00	38 399,07
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - CLIENTS				720,00
				720,00
Fournisseurs débiteurs				
401000 - FOURNISSEURS				420,00
				420,00
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444000 - ETAT IMPOTS S/BENEFICES	1 267,00		1 267,00	
	1 267,00		1 267,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445860 - TVA S/FACT.NON PARVENUE				77,10
				77,10
Divers				
Disponibilités				
512800 - CIC	21 991,99		21 991,99	20 592,30
	21 991,99		21 991,99	20 592,30
TOTAL ACTIF CIRCULANT	23 258,99		23 258,99	21 809,40
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	46 907,96	8 619,97	38 287,99	60 208,47

Bilan détaillé

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - CAPITAL APPELE VERSE	10 000,00	10 000,00
	10 000,00	10 000,00
Réserve légale		
106110 - RESERVE LEGALE PROP.DITE	1 000,00	1 000,00
	1 000,00	1 000,00
Autres réserves		
106800 - AUTRES RESERVES	15 640,37	8 594,25
	15 640,37	8 594,25
Résultat de l'exercice	-7 757,08	7 046,12
TOTAL CAPITAUX PROPRES	18 883,29	26 640,37
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		
164110 - PRET CIC 14670219264003	14 609,64	15 192,99
	14 609,64	15 192,99
Découverts et concours bancaires		
518600 - BANQUES INTERETS COURUS		38,99
		38,99
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	14 609,64	15 231,98
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455170 - CC SAUSSET	230,00	230,00
	230,00	230,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - FOURNISSEURS	361,20	3 611,78
408100 - FOURNIS.FACT.NON PARVENUE		435,94
	361,20	4 047,72
Organismes sociaux		
431000 - SECURITE SOCIALE	570,42	635,00
437200 - CAISSE RETRAITE SALARIES	758,62	131,67
438600 - ORG.SOC. CHARGES A PAYER		4 536,00
	1 329,04	5 302,67
Etat, Impôts sur les bénéfices		
444000 - ETAT IMPOTS S/BENEFICES		1 267,00
		1 267,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
445510 - TVA A DECAISSER	1 423,00	72,00
445810 - TVA A REGULARISER	1 451,82	266,73
	2 874,82	338,73
Dettes fiscales et sociales	4 203,86	6 908,40
Autres dettes		
411000 - CLIENTS		720,00
468600 - DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY		6 430,00
		7 150,00
TOTAL DETTES	19 404,70	33 568,10
TOTAL PASSIF	38 287,99	60 208,47

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
706000 - PRESTATIONS DE SERVICES	83 581,82	100,00	69 816,66	100,00	13 765,16	19,72
	83 581,82	100,00	69 816,66	100,00	13 765,16	19,72
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
758000 - PRODUITS DIV.GESTION COU	0,03				0,03	
	0,03				0,03	
Total	83 581,85	100,00	69 816,66	100,00	13 765,19	19,72
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
606300 - FOURN.ENTRET.&PETIT EQUI			394,98	0,57	-394,98	-100,00
606400 - FOURNIT.ADMINISTRATIVES	1 404,21	1,68	2 134,61	3,06	-730,40	-34,22
613200 - LOCATIONS IMMOBILIERES	6 000,00	7,18	6 000,00	8,59		
615510 - ENTRETIEN MATERIEL	1 000,00	1,20			1 000,00	
616000 - PRIMES D'ASSURANCES	171,45	0,21	1 139,00	1,63	-967,55	-84,95
618100 - ABONT ADOBE + MICROSOFT	773,76	0,93	308,94	0,44	464,82	150,46
622600 - HONORAIRES	1 390,00	1,66	1 440,00	2,06	-50,00	-3,47
622610 - HONORAIRES ANAVASI	426,00	0,51	1 219,00	1,75	-793,00	-65,05
622700 - FRAIS ACTES & CONTENTIEU			19,31	0,03	-19,31	-100,00
623100 - ANNONCES ET INSERTIONS	102,25	0,12	388,59	0,56	-286,34	-73,69
623800 - POURBOIRES DONS COURAN	1 600,00	1,91			1 600,00	
624100 - TRANSPORTS S/ACHATS			97,80	0,14	-97,80	-100,00
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	1 853,60	2,22	4 249,40	6,09	-2 395,80	-56,38
625110 - RESTAURANT	396,96	0,47	465,46	0,67	-68,50	-14,72
626000 - FRAIS POSTAUX & TELECOM.	408,21	0,49	451,83	0,65	-43,62	-9,65
627500 - SERVICES BANCAIRES	446,71	0,53	382,79	0,55	63,92	16,70
	15 973,15	19,11	18 691,71	26,77	-2 718,56	-14,54
Total	15 973,15	19,11	18 691,71	26,77	-2 718,56	-14,54
MARGE SUR M/SES & MAT	67 608,70	80,89	51 124,95	73,23	16 483,75	32,24
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
631200 - TAXE APPRENTISSAGE (TRE	141,89	0,17			141,89	
633300 - PART.FORM.CONTINUE (ORG	327,67	0,39			327,67	
635110 - COTISATION CET	429,00	0,51			429,00	
	898,56	1,08			898,56	
Salaires et Traitements						
641100 - SALAIRES APPOINT.COMMIS.	24 049,23	28,77	6 000,00	8,59	18 049,23	300,82
641150 - SALAIRES ADMINIS.&GERANT	28 000,00	33,50	22 800,00	32,66	5 200,00	22,81
641151 - COTISATIONS OBLIGATOIRES	6 049,00	7,24	7 452,00	10,67	-1 403,00	-18,83
641152 - CSG DEDUCTIBLE S/COT GE	3 155,00	3,77	2 136,00	3,06	1 019,00	47,71
641153 - CSG NON DED S/COT GERAN	1 345,00	1,61	761,00	1,09	584,00	76,74

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
641400 - INDEM.ET AVANTAGES DIVER	500,00	0,60			500,00	
	63 098,23	75,49	39 149,00	56,07	23 949,23	61,17
Charges sociales						
645100 - COTISATIONS A L'URSSAF	2 438,98	2,92	810,66	1,16	1 628,32	200,86
645320 - COTIS.RETRAITE(SALARIES)	2 991,30	3,58	511,23	0,73	2 480,07	485,12
647000 - AUTRES CHARGES SOCIALE	84,00	0,10	90,00	0,13	-6,00	-6,67
	5 514,28	6,60	1 411,89	2,02	4 102,39	290,56
Amortissements et provisions						
681120 - DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	6 247,17	7,47	1 994,26	2,86	4 252,91	213,26
	6 247,17	7,47	1 994,26	2,86	4 252,91	213,26
Autres charges						
658000 - CHARGES DIV.GEST.COURAN	5,65	0,01	0,78		4,87	624,36
	5,65	0,01	0,78		4,87	624,36
Total	75 763,89	90,65	42 555,93	60,95	33 207,96	78,03
RESULTAT D'EXPLOITATION	-8 155,19	-9,76	8 569,02	12,27	-16 724,21	-195,17
Produits financiers						
763000 - REVENUS DES AUTRES CRE	877,10	1,05	57,16	0,08	819,94	NS
	877,10	1,05	57,16	0,08	819,94	NS
Charges financières						
661160 - INTERETS EMPRUNTS &DETT	315,99	0,38	181,06	0,26	134,93	74,52
	315,99	0,38	181,06	0,26	134,93	74,52
Résultat financier	561,11	0,67	-123,90	-0,18	685,01	-552,87
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-7 594,08	-9,09	8 445,12	12,10	-16 039,20	-189,92
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
671200 - PENALITES ET AMENDES	163,00	0,20	132,00	0,19	31,00	23,48
	163,00	0,20	132,00	0,19	31,00	23,48
Résultat exceptionnel	-163,00	-0,20	-132,00	-0,19	-31,00	23,48
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
695000 - IMPOTS S/LES BENEFICES			1 267,00	1,81	-1 267,00	-100,00
			1 267,00	1,81	-1 267,00	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-7 757,08	-9,28	7 046,12	10,09	-14 803,20	-210,09

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue						
706000 - PRESTATIONS DE SERVICES	83 581,82	100,00	69 816,66	100,00	13 765,16	19,72
	83 581,82	100,00	69 816,66	100,00	13 765,16	19,72
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance						
MARGE DE PRODUCTION	83 581,82	100,00	69 816,66	100,00	13 765,16	19,72
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	83 581,82	100,00	69 816,66	100,00	13 765,16	19,72
MARGE BRUTE GLOBALE	83 581,82	100,00	69 816,66	100,00	13 765,16	19,72
Autres achats et charges externes						
606300 - FOURN.ENTRET.&PETIT EQUI			394,98	0,57	-394,98	-100,00
606400 - FOURNIT.ADMINISTRATIVES	1 404,21	1,68	2 134,61	3,06	-730,40	-34,22
613200 - LOCATIONS IMMOBILIERES	6 000,00	7,18	6 000,00	8,59		
615510 - ENTRETIEN MATERIEL	1 000,00	1,20			1 000,00	
616000 - PRIMES D'ASSURANCES	171,45	0,21	1 139,00	1,63	-967,55	-84,95
618100 - ABONT ADOBE + MICROSOFT	773,76	0,93	308,94	0,44	464,82	150,46
622600 - HONORAIRES	1 390,00	1,66	1 440,00	2,06	-50,00	-3,47
622610 - HONORAIRES ANAVASI	426,00	0,51	1 219,00	1,75	-793,00	-65,05
622700 - FRAIS ACTES & CONTENTIEU			19,31	0,03	-19,31	-100,00
623100 - ANNONCES ET INSERTIONS	102,25	0,12	388,59	0,56	-286,34	-73,69
623800 - POURBOIRES DONS COURAN	1 600,00	1,91			1 600,00	
624100 - TRANSPORTS S/ACHATS			97,80	0,14	-97,80	-100,00
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	1 853,60	2,22	4 249,40	6,09	-2 395,80	-56,38
625110 - RESTAURANT	396,96	0,47	465,46	0,67	-68,50	-14,72
626000 - FRAIS POSTAUX & TELECOM.	408,21	0,49	451,83	0,65	-43,62	-9,65
627500 - SERVICES BANCAIRES	446,71	0,53	382,79	0,55	63,92	16,70
	15 973,15	19,11	18 691,71	26,77	-2 718,56	-14,54
VALEUR AJOUTEE	67 606,67	80,89	51 124,95	73,23	16 483,72	32,24
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versé assimilés						
631200 - TAXE APPRENTISSAGE (TRE	141,89	0,17			141,89	
633300 - PART.FORM.CONTINUE (ORG	327,67	0,39			327,67	
635110 - COTISATION CET	429,00	0,51			429,00	
	898,56	1,08			898,56	
Charges de personnel						
641100 - SALAIRES APPOINT.COMMIS.	24 049,23	28,77	6 000,00	8,59	18 049,23	300,82
641150 - SALAIRES ADMINIS.&GERANT	28 000,00	33,50	22 800,00	32,66	5 200,00	22,81
641151 - COTISATIONS OBLIGATOIRES	6 049,00	7,24	7 452,00	10,67	-1 403,00	-18,83
641152 - CSG DEDUCTIBLE S/COT GE	3 155,00	3,77	2 136,00	3,06	1 019,00	47,71
641153 - CSG NON DED S/COT GERAN	1 345,00	1,61	761,00	1,09	584,00	76,74
641400 - INDEM.ET AVANTAGES DIVER	500,00	0,60			500,00	
645100 - COTISATIONS A L'URSSAF	2 438,98	2,92	810,66	1,16	1 628,32	200,86

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
645320 - COTIS.RETRAITE(SALARIES)	2 991,30	3,58	511,23	0,73	2 480,07	485,12
647000 - AUTRES CHARGES SOCIALE	84,00	0,10	90,00	0,13	-6,00	-6,67
	68 612,51	82,09	40 560,89	58,10	28 051,62	69,16
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-1 902,40	-2,28	10 564,06	15,13	-12 466,46	-118,01
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits						
758000 - PRODUITS DIV.GESTION COU	0,03				0,03	
	0,03				0,03	
Dot. amortissements et provisions						
681120 - DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	6 247,17	7,47	1 994,26	2,86	4 252,91	213,26
	6 247,17	7,47	1 994,26	2,86	4 252,91	213,26
Autres charges						
658000 - CHARGES DIV.GEST.COURAN	5,65	0,01	0,78		4,87	624,36
	5,65	0,01	0,78		4,87	624,36
RESULTAT D'EXPLOITATION	-8 155,19	-9,76	8 569,02	12,27	-16 724,21	-195,17
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
763000 - REVENUS DES AUTRES CRE	877,10	1,05	57,16	0,08	819,94	NS
	877,10	1,05	57,16	0,08	819,94	NS
Charges financières						
661160 - INTERETS EMPRUNTS &DETT	315,99	0,38	181,06	0,26	134,93	74,52
	315,99	0,38	181,06	0,26	134,93	74,52
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-7 594,08	-9,09	8 445,12	12,10	-16 039,20	-189,92
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
671200 - PENALITES ET AMENDES	163,00	0,20	132,00	0,19	31,00	23,48
	163,00	0,20	132,00	0,19	31,00	23,48
Résultat exceptionnel	-163,00	-0,20	-132,00	-0,19	-31,00	23,48
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
695000 - IMPOTS S/Les BENEFICES			1 267,00	1,81	-1 267,00	-100,00
			1 267,00	1,81	-1 267,00	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-7 757,08	-9,28	7 046,12	10,09	-14 803,20	-210,09

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dossier de gestion

Dossier de gestion

Note liminaire

Les tableaux comportent deux exercices :

La première période, notée N, du 01/01/2023 au 31/12/2023 pour une durée de 12 mois.

La seconde période, notée N-1, du 01/01/2022 au 31/12/2022 pour une durée de 12 mois.

L'analyse financière n'a pas nécessité de modification d'affectation comptable ou de retraitement des comptes sociaux.

Les tableaux sont présentés en euros.

Tableau des flux de trésorerie (notes annexes)

- Créances et dettes d'exploitation

	31/12/2023	31/12/2022
Créances d'exploitation		
Avances et acomptes versés		
+ Créances clients en net		720
+ Part affectée des autres créances		497
+ Part affectée des charges constatées d'avance		
+ Diminution des créances (écart de conversion actif)		
- Augmentation des créances (écart de conversion passif)		
= Créances d'exploitation		1 217
Variation des créances d'exploitation	1 217	
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commande		
+ Dettes fournisseurs	361	4 048
+ Part affectée des dettes fiscales et sociales	4 204	5 641
+ Part affectée des autres dettes		7 150
+ Part affectée des produits constatés d'avance		
+ Diminution des dettes (écart de conversion passif)		
- Augmentation des dettes (écart de conversion actif)		
= Dettes d'exploitation	4 565	16 839
Variation des dettes d'exploitation	-12 274	

Dossier de gestion

- Créances et dettes liées à l'activité

	31/12/2023	31/12/2022
Autres créances liées à l'activité		
Part affectée des autres créances	1 267	
+ Part affectée des charges constatées d'avance		
+ Diminution des créances (écart de conversion actif)		
- Augmentation des créances (écart de conversion passif)		
= Autres créances liées à l'activité	1 267	
Variation des autres créances liées à l'activité	-1 267	
Autres dettes liées à l'activité		
Part affectée des dettes fiscales et sociales		1 267
+ Part affectée des autres dettes		
+ Part affectée des produits constatés d'avance		
+ Diminution des dettes (écart de conversion passif)		
- Augmentation des dettes (écart de conversion actif)		
+ Intérêts courus sur emprunts		
= Autres dettes liées à l'activité		1 267
Variation des autres dettes liées à l'activité	-1 267	

Dossier de gestion

Activité et marge

	31/12/2023	%	31/12/2022	%
Ventes de marchandises				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Coût d'achat des marchandises				
Marge commerciale				
Production vendue	83 582	100,00	69 817	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
Production de l'exercice	83 582	100,00	69 817	100,00
Achats matières et consommables				
Variation de stocks				
Sous-Traitance				
Coût de production				
Marge de production	83 582	100,00	69 817	100,00
Activité totale de l'exercice	83 582	100,00	69 817	100,00
Marge globale	83 582	100,00	69 817	100,00

Dossier de gestion

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2023	%	31/12/2022	%
Ventes de produits finis et travaux				
Ventes de services	83 582	100,00	69 817	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
PRODUCTION EXERCICE	83 582	100,00	69 817	100,00
Achats matières et consommables				
Variation stocks de matières				
Sous-Traitance				
Marge de production	83 582	100,00	69 817	100,00
ACTIVITE	83 582	100,00	69 817	100,00
MARGE GLOBALE	83 582	100,00	69 817	100,00
Autres achats et charges externes	15 973	19,11	18 692	26,77
VALEUR AJOUTEE	67 609	80,89	51 125	73,23
Subventions d'exploitation				
Impôts & taxes	899	1,08		
Salaires	63 098	75,49	39 149	56,07
Charges sur salaires	5 514	6,60	1 412	2,02
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-1 902	-2,28	10 564	15,13
Autres produits , Reprise amortissements				
Autres Charges	6	0,01	1	
Dotations amortissements et provisions	6 247	7,47	1 994	2,86
RESULTAT D'EXPLOITATION	-8 155	-9,76	8 569	12,27
Opérations en commun				
Produits financiers	877	1,05	57	0,08
Charges financières	316	0,38	181	0,26
Résultat financier	561	0,67	-124	-0,18
RESULTAT COURANT	-7 594	-9,09	8 445	12,10
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	163	0,20	132	0,19
Résultat exceptionnel	-163	-0,20	-132	-0,19
Impôts sur les bénéfices et participation			1 267	1,81
RESULTAT NET	-7 757	-9,28	7 046	10,09

Dossier de gestion

Bilan récapitulatif

	31/12/2023	%	31/12/2022	%
BILAN ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE	15 029	39,25	38 399	63,78
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	11 095		17 342	
Immobilisations financières	3 934		21 057	
ACTIF CIRCULANT	23 259	60,75	21 809	36,22
Stocks et En-cours				
Avances et acomptes versés				
Clients			720	
Autres créances	1 267		497	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	21 992		20 592	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Autres comptes				
TOTAL	38 288	100,00	60 208	100,00

	31/12/2023	%	31/12/2022	%
BILAN PASSIF				
RESSOURCES PROPRES	19 113	49,92	26 870	44,63
Capital	10 000		10 000	
Réserves	16 640		9 594	
Résultat de l'exercice	-7 757		7 046	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Comptes courants d'associés	230		230	
Autres fonds propres				
PROVISIONS RISQUES & CHARGES				
EMPRUNTS	14 610	38,16	15 193	25,23
DETTES	4 565	11,92	18 145	30,14
Fournisseurs	361		4 048	
Avances & acomptes				
Dettes fiscales & sociales	4 204		6 908	
Autres dettes			7 150	
Découverts			39	
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
Autres comptes				
TOTAL	38 288	100,00	60 208	100,00

Dossier de gestion

Analyse du bilan

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	19 715	19 715
Immobilisations financières	3 934	21 057
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
Total Brut	23 649	40 772
RESSOURCES		
Capital et réserves	26 640	19 594
Rétention de résultat	8 620	2 373
Résultat	-7 757	7 046
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Comptes courants d'associés	230	230
Total Capitaux Propres	27 733	29 243
FONDS DE ROULEMENT PROPRE	4 084	-11 529
Emprunts et dettes assimilées	14 610	15 193
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	18 694	3 664
Stocks		
Créances clients		720
Autres créances	1 267	497
Comptes de régularisation		
Total Créances	1 267	1 217
Dettes fournisseurs	361	4 048
Dettes fiscales et sociales	4 204	6 908
Autres dettes		7 150
Comptes de régularisation		
Total Dettes	4 565	18 106
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-3 298	-16 889
Trésorerie active	21 992	20 592
Trésorerie passive		39
TRESORERIE	21 992	20 553

Dossier de gestion

Capacité d'autofinancement

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net	-7 757	7 046
+ Dotations aux amortissements	6 247	1 994
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	-1 510	9 040

	31/12/2023	31/12/2022
Insuffisance Brute d'Exploitation	-1 902	10 564
+ Transfert de charges		
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation	6	1
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	877	57
- Charges financières	316	181
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles	163	132
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices		1 267
= Capacité d'autofinancement	-1 510	9 040

Dossier de gestion

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice		1 510
- Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible		1 510
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	17 123	
Apports en fonds propres, en comptes courants		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail		
Subventions d'investissement		
Total des ressources	17 123	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		
Remboursement de comptes courants		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en crédit-bail)		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		583
Total des emplois		2 093
Variation du fonds de roulement net global	15 030	

	31/12/2023	31/12/2022	Besoins	Dégagements
Variation des actifs				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes clients, comptes rattachés		720		720
Autres créances	1 267	497	770	
Comptes de régularisation				
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs, comptes rattachés	361	4 048	3 687	
Dettes fiscales et sociales	4 204	6 908	2 705	
Autres dettes		7 150	7 150	
Comptes de Régularisation				
Besoins de l'exercice en fonds de roulement			13 591	
Variation de la trésorerie active	21 992	20 592	1 400	
Variations de la trésorerie passive		39	39	
Variation nette de trésorerie			1 439	
Variation du fonds de roulement net global			15 030	

Dossier de gestion

Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :		7 757
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	6 247	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation		1 510
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières	17 123	
Apports en fonds propres, en comptes courants		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice	17 123	
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		
Réduction des fonds propres Remboursement de comptes courants		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-bail		583
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		583
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	20 553	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	35 583	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Aucune variation des stocks		
Aucune variation des acomptes versés sur commandes		
Diminution de l'en-cours clients	720	
Augmentation des autres créances		770
Aucune variation des acomptes reçus		
Diminution de la dette auprès des fournisseurs		3 687
Diminution des dettes fiscales et sociales		2 705
Diminution des autres dettes		7 150
Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation		13 591
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	21 992	

Dossier de gestion

Tableau des flux de trésorerie

	Montants
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION	
Résultat d'exploitation	-8 155
<i>Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>	
+ Amortissements et provisions (à l'exclusion des provisions sur actif circulant)	6 247
= Résultat brut d'exploitation	-1 908
<i>Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation</i>	
- Variation des stocks	
- Variation des créances d'exploitation	1 217
+ Variation des dettes d'exploitation	-12 274
= Flux net de trésorerie d'exploitation	-12 965
<i>Autres encaissements et décaissements liés à l'activité</i>	
- Frais financiers	-316
+ Produits financiers	877
- Impôts sur les sociétés	
- Charges exceptionnelles liées à l'activité	-163
+ Produits exceptionnels liés à l'activité	
- Variation des autres créances liées à l'activité	-1 267
+ Variation des autres dettes liées à l'activité	-1 267
= Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	-15 101
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT	
- Acquisitions d'immobilisations	
+ Cessions d'immobilisations	
+ Réduction d'immobilisations financières	17 123
+/- Variation des dettes et créances relatives aux investissements	
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	17 123
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT	
+ Augmentation de capital en numéraire	
- Réduction de capital	
- Dividendes versés	
+ Emissions d'emprunts	
- Remboursements d'emprunts	-583
+ Subventions d'investissements reçues	
+/- Variation des dettes et créances relatives aux opérations de financement	
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-583
VARIATION DE TRESORERIE (A+B+C)	1 439
+ Trésorerie d'ouverture	20 553
= Trésorerie de clôture	21 992

Dossier de gestion

Ratios

	31/12/2023	31/12/2022	Evolution
CYCLE D'EXPLOITATION	12 mois	12 mois	
Durée de rotation des stocks (exprimée en jours)	0	0	0
Stock moyen x nombre de jours	0 x 12 x 30	0 x 12 x 30	
Coût d'achat	N/A	N/A	
Délai de crédit clients (exprimé en jours)	0	4	-4
Créances clients x nombre de jours	0 x 12 x 30	720 x 12 x 30	
C.A. TTC	100 298	69 817	
Délai de crédit fournisseurs (exprimé en jours)	8	78	-70
Dettes fournisseurs x nombre de jours	361 x 12 x 30	4 048 x 12 x 30	
Achats TTC	16 847	18 692	

	31/12/2023	31/12/2022	Variation
STRUCTURE FINANCIERE			
(exprimé en %)			
Autonomie financière	97,31	79,36	22,62
Capitaux propres	18 883	26 640	
Total dettes	19 405	33 568	
Endettement financier	34,50	34,19	0,91
Emprunts	14 610	15 193	
Capitaux fixes	42 343	44 436	
Solvabilité à court terme	509,50	120,45	322,99
Actif circulant - Stock	23 259 - 0	21 809 - 0	
Dettes hors emprunt	4 565	18 106	

Dossier de gestion

Tableau de bord

	31/12/2023	31/12/2022
COMPTE DE RESULTAT		
Activité	83 582	69 817
Taux de variation (en %)	19,72	0,00
 Marge globale	 83 582	 69 817
Valeur ajoutée	67 609	51 125
Insuffisance Brute d'Exploitation	-1 902	10 564
Résultat d'exploitation	-8 155	8 569
Résultat courant	-7 594	8 445
Résultat net	-7 757	7 046
Taux (en %)	-9,28	10,09
STRUCTURE FINANCIERE		
Capacité d'autofinancement	-1 510	9 040
Fonds de roulement net global	18 694	3 664
Besoin en fonds de roulement	-3 298	-16 889
Trésorerie	21 992	20 553

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liasse fiscale

2065 - Impôt sur les sociétés

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065-SD 2024	
Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Désignation de la société			Adresse du siège social		
EURL 4D SECRETARIAT					
SIRET 8 9 4 2 5 8 9 3 8 0 0 1 4					
Adresse du principal établissement			Ancienne adresse en cas de changement		
5 rue du Château d'Eau 45520 CHEVILLY					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère					
SIRET					
Activités exercées Services administratifs combinés de bureaux			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit		7 594
		Bénéfice imposable à 15 % 0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238 quinquies	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐					
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies ☐ Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐ Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐					
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % ☐					
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindécies ☐ Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies ☐					
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐					
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité					
Nom et coordonnées		ECF ☐	Visiteur conventionné ☐	Visa : CGA ☐	
- du prestataire :					
- du comptable : CABINET JAVIER					
8 rue Claude Lewy 45073 Orléans Cedex 2		Tél. 02 38 51 82 82			
- du conseil :		Tél. :			
- du CGA ou du visiteur conventionné :		Tél. :			
- N° d'agrément :					

Cegid Group

2065 Bis - Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065

Formulaire obligatoire (art. 225 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065		N° 2065 bis-SD 2024	
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		Payées par un établissement chargé du service des titres	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		(c)		(d)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(e)		(f)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		(g)		(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		(i)		(j)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(k)		(l)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)		(m)	
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - S.A.R.L. - tous les associés ; - S.C.A. - associés gérants ; - S.N.C. ou S.C.S. - associés en nom ou commandités ; - S.E.P. et sés de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société	
1		2		3	
4		5		6	
7		8		9	
10		11		12	
13		14		15	
16		17		18	
19		20		21	
22		23		24	
25		26		27	
28		29		30	
31		32		33	
34		35		36	
37		38		39	
40		41		42	
43		44		45	
46		47		48	
49		50		51	
52		53		54	
55		56		57	
58		59		60	
61		62		63	
64		65		66	
67		68		69	
70		71		72	
73		74		75	
76		77		78	
79		80		81	
82		83		84	
85		86		87	
88		89		90	
91		92		93	
94		95		96	
97		98		99	
100		101		102	
103		104		105	
106		107		108	
109		110		111	
112		113		114	
115		116		117	
118		119		120	
121		122		123	
124		125		126	
127		128		129	
130		131		132	
133		134		135	
136		137		138	
139		140		141	
142		143		144	
145		146		147	
148		149		150	
151		152		153	
154		155		156	
157		158		159	
160		161		162	
163		164		165	
166		167		168	

EURL 4D SECRETARIAT

COMPTES ANNUELS

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL 4D SECRETARIAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 5 rue du Château d'Eau 45520 CHEVILLY		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 8 9 4 2 5 8 9 3 8 0 0 0 1 4		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le 31/12/2023		
		Deut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
	Frais d'établissement *	CK	CQ	
	Frais de développement *	AF	AG	
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI	
	Fonds commercial (1)	AJ	AK	
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO	
	Terrains	AP	AQ	
	Constructions	AR	AS	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	
	Autres immobilisations corporelles	AV	AW	
	Immobilisations en cours	AX	AY	
	Avances et acomptes	CS	CT	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CU	CV	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BB	BC		
Autres participations	BD	BE		
Créances rattachées à des participations	BF	BG		
Autres titres immobilisés	BH	BI		
Prêts				
Autres immobilisations financières*				
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	LA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032

CABINET JAVIER

8 rue Claude LEWY 45073 ORLEANS CEDEX 2

Tél. 02 38 51 82 82

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL 4D SECRETARIAT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000 ...)	DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	15 640		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(7 757)		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	18 883		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	14 609		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	230		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	361		
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 203		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régal.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	19 404		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	38 287		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 654			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Charges et produits antérieurs

EURL 4D SECRETARIAT

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

X

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

7

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens				
{ services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772



Charges et produits exceptionnels

EURL 4D SECRETARIAT

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous



Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	163
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	163
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Cepad Group

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2024

Formulaires obligatoires (article 29 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **EURL 4D SECRETARIAT** Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
				3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	LJ		KJ		KL
		Sur sol d'autrui	MI		KM		KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composantes	M2		KP		KR
		Dont Composantes	M3		KS		KU
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composantes			KV		KX
		Dont Composantes			KY		LA
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *			LB	19 714	LD
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LE		LG
	Emballages récupérables et divers *				LI		LJ
					LK		LM
	Immobilisations corporelles en cours		LN	19 714	LO		LP
	Avances et acomptes						
	TOTAL III						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		OG		OM		OT
	Autres participations		OU	21 057	OV		OW
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS
	Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU		IV
	TOTAL IV		LQ	21 057	LR		LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	40 771	OH		OI

(Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
				4		5		6	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	EN		CO		D0		D1
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	EO		LV		LW		IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composantes	IS		MG		MH		MI
		Dont Composantes	IT		MJ		MI		ML
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composantes	IU		MM		MN		MO
		Dont Composantes	IV		MP		MQ		MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	IW		MS		MT	19 714	MU
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IX		MY		MW		MX
	Emballages récupérables et divers *		MY		MZ		NA		NB
			NC		ND		NE		NF
	Immobilisations corporelles en cours		NY		NG		NH	19 714	NI
	Avances et acomptes								
	TOTAL III		IV						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		MT		OW
	Autres participations		IO		OX	17 122	OY	3 934	OZ
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		IZ		2E		2F		2G
	TOTAL IV		IS		NI	17 122	NK	3 934	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			II		OK	17 122	OL	23 648	OM

* Des explications concernant cette rubrique sont demandées dans le tableau n° 2032

2054 Bis - Tableau écarts réévaluation immobilisations amortissables

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES2024
DGFIP N° 2054 bisFormulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2023

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EURL 4D SECRETARIAT

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées»

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 --- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 --- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 --- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continueront à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la part de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette part est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFP N° 2055 2024

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL 4D SECRETARIAT		Néant ☐ *					
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises				
Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement	CY	EL	EM				
Fonds commercial	RE	RF	RI				
Autres immobilisations incorporelles	PE	PF	PG				
TOTAL I	RK	RM	RN				
Terrains	PI	PJ	PK				
Constructions	PM	PN	PO				
Sur sol propre	PR	PS	PT				
Sur sol d'autrui	PV	PW	PX				
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PZ	QA	QB				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	QD	QE	QF				
Autres	QH	QI	QJ				
Matériel de transport	QL	QM	QN				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	QP	QR	QS				
Emballages récupérables et divers	QU	QV	QW				
TOTAL II	QX	QY	QZ				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	ØP	ØQ				
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilités amortissables	DOTATIONS		REPRISES				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel				
Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol propre	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Sur sol d'autrui	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. gales, agenc. et am. des constr.	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Inst. techniques mat. et outillage	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO
TOTAL III	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général (I+II+III)	NW			NY			NZ
Total général non venant (NP+NQ+NR)							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*						
Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à évaluer		Z9	Z8				
Primes de remboursement des obligations		SP	SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Changement de méthodes (amortissements)

EURL 4D SECRETARIAT

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

	au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
	A	B	C	A + B - C
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
corporelles				
Matériel de bureau, et informatique, mobilier	2 372			2 372
Emballages récupérables et divers				
TOTAL II	2 372			2 372
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	2 372			2 372
Frais d'émission d'emprunt à étaler				

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL 4D SECRETARIAT</u>					Néant ☒ *	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI		
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A		
Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E		
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5P	5H	5J	5K		
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5Q	5P	5Q	5R		
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation						
sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
	- corporelles	6E	6F	6G	6H	
	- titres mis en équivalence	6J	6K	6L	6M	
	- titres de participation	6N	6O	6P	6Q	
	- autres immobilisa- tions financières (I) *	6R	6S	6T	6U	
Sur stocks et en cours	6V	6P	6R	6S		
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	IJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat échéances créances et dettes à la clôture de l'exercice

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL 4D SECRETARIAT		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL 2 914	LN 2 914	
	Prêts (1) (2)	UP	US	
	Autres immobilisations financières	UT	UW	
	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation collectivement constatée) (UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	Etat et autres collectivités publiques	VM 1 267	1 267	
	DE L'ACTIF CIRCULANT	Impôts sur les bénéfices	VB	
Taxe sur la valeur ajoutée		VN		
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VP		
Divers		VC		
Groupe et associés (2)		VR		
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VS		
Charges constatées d'avance		VT		
TOTAUX		VL 4 181	VV 2 914	
RENOUVOIS		(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE	
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		TY		
Autres emprunts obligataires (1)		TZ		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		VG		
à 1 an maximum à l'origine		VH 14 609	2 859	
à plus d'1 an à l'origine			11 750	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		SA		
Fournisseurs et comptes rattachés		SB 361	361	
Personnel et comptes rattachés		SC		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		SD 1 329	1 329	
Etat et autres collectivités publiques		SE		
Impôts sur les bénéfices		VW 2 874	2 874	
Taxe sur la valeur ajoutée		VX		
Obligations cautionnées		VY		
Autres impôts, taxes et assimilés		VZ		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		BA		
Groupe et associés (2)		BB 230	230	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		BC		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		BD		
Produits constatés d'avance		BE		
TOTAUX		BF 19 404	11 750	
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	BG		
	(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	BH 583	230	
		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cepit Group

2058A - Détermination du résultat fiscal

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code général des impôts) 9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL DGFIP N° 2058-A 2024

Désignation de l'entreprise : EURL 4D SECRETARIAT Néant ☐ Exercice N, du 01/01/2023 au 31/12/2023

I. RÉINTÉGRATIONS BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WB		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE			
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			
	Provisions et charges à payer ou non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
	Amendes et pénalités	WJ	163	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				IF				
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions diffuses	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		IB			
			- imposées au taux de 0 %		ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SL		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						YI		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						YJ		
TOTAL I						WR	163	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS	7 757	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions diffuses	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV				
		- imposées au taux de 0 %		WH				
		- imposées au taux de 19 %		WP				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW				
	- imputées sur les déficits antérieurs		XB					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		IG					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ					
	Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A		XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						XZ		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						ZY		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 septies	L1		
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	QV		Sociétés au régime d'amortissement accéléré ordinaire (art. 208C)	K3		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de restructuration de la défense (44 septdecies)	PA		
				Bassin d'emploi à dynamiser (44 decies)	IF			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC			
				Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies F)	YI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies G)	YL		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies B)		YB		Dont déduction* exception, simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies C)		YC		Crédits dégrèvés par le report en arrière de déficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies D)		YD					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						YJ		
TOTAL II						XH	7 757	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)	XI					
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL		7 594			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	XO	7 594			

2058B - Déficits indemnités congés payer provisions non déductibles

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFP N° 2058-B 2024

Procédure obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL 4D SECRETARIAT		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	7 594
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	7 594
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis A1 1° du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis A1, 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL 4D SECRETARIAT		Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	7 046
	Prélèvements sur les réserves	0E	
	TOTAL I	0F	7 046
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		
	- Réserve légale	ZB	
	- Autres réserves	ZD	7 046
	Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF		
	Report à nouveau	ZG	
	TOTAL II	ZH	7 046
RENSEIGNEMENTS DIVERS			
Exercice N :			
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	
	- Engagements de crédit-bail immobilier		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance		
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	6 000
	- Personnel extérieur à l'entreprise		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		1 816
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	8 157
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		15 973
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		429
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	469
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		898
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée		16 716
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		874
DIVERS	- Montant brut des salaires *		24 049
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		%
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP	
	- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévue par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG	
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies	RH		
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	
	Plus-values à 15%	JK	
	Plus-values à 19%	JM	
	Plus-values à 15%	JN	
	Plus-values à 19%	JP	
	Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	
N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cepid Group

2059A - Détermination des plus ou moins values

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL 4D SECRETARIAT Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①	②	③	④	⑤	⑥
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			Plus-values taxables à 19 % (1)	
			Long terme				
⑦	⑧	⑨	⑩	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne 1)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne 1)							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %							

Cagid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

13

DGFIP N° 2059-B 2024

Désignation de l'entreprise : EURL 4D SECRETARIAT

Néant ☒

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059C - Suivi des moins-values à long terme

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **EURL 4D SECRETARIAT** Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 12,8 % ☐.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a series-0 bis du CGI) ☐.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 MC (art. 219 I a series-0 du CGI) ☐.

☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

☐ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ - ① + ④ - ⑤ - ⑥ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
N-1					
N-2					
N-3					
N-4					
N-5					
N-6					
N-7					
N-8					
N-9					
N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Cejid Group

2059D - Affectation des plus values à long terme

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2024

Formule obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : EURL 4D SECRETARIAT		Néant ☒				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2059E - Détermination de la valeur ajoutée produite

16 **DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE** **DGFIP N° 2059-E 2024**

Formulaires obligatoires (article 23 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **EURL 4D SECRETARIAT** Néant ☐

Exercice ouvert le : **01/01/2023** et clos le : **31/12/2023** Durée en nombre de mois : **12**

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	1
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
--	-----------	--

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
---	----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et au mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE **EV**

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	
Date de cessation	HR	

1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes UN à OS, OH et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne (X).

2) Des explications complémentaires cette rubrique sont données dans le notice n° 2052.

EURL 4D SECRETARIAT

COMPTES ANNUELS

2059F - Composition du capital social

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2024

Formulaires obligatoires
(article 19 de l'Annexe III au CGR)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET

8 9 4 2 5 8 9 3 8 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL 4D SECRETARIAT

ADRESSE (voie) 5 rue du Château d'Eau

CODE POSTAL 45520

VILLE CHEVILLY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom de famille	Prénom(s)	Nom d'usage	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays	
Titre (2)	Nom de famille	Prénom(s)	Nom d'usage	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Capital Group

CABINET JAVIER

8 rue Claude LEWY 45073 ORLEANS CEDEX 2

Tél. 02 38 51 82 82

2059G - Filiales et participations

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2024

Formulaire obligatoire
(art. 29 de l'ann. III au F.O.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 89425893800014

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL 4D SECRETARIAT

ADRESSE (voie) 5 rue du Château d'Eau

CODE POSTAL 45520

VILLE CHEVILLY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

2

Forme juridique		Dénomination	ACDC ADVICE	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	10.00	
Adresse : N°	5	Voie	rue du Château d'eau	
Code Postal	45520	Commune	CHEVILLY	Pays FRANCE
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse : N°		Voie		
Code Postal		Commune		Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

